

COUPE REGION

SUD  
BOLLENE

1ère manche

18 Février 2024

Entrée gratuite



Restauration  
& stands BMX

Comité  
**VAUCLUSE**  
FFC Cyclisme



VILLE DE

**BOLLENE**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
de CYCLISME

RÉGION SUD  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



**180 chemin de la malleposte-BOLLENE**



**- DOSSIER D'INVITATION -**  
**Première manche**  
**COUPE RÉGION SUD 2024**  
**(20 et 24 pouces)**

**L'AVENIR CYCLISTE BOLLÉNOIS**  
**ET LE COMITÉ RÉGIONAL**  
**RÉGION SUD**  
**SONT HEUREUX DE VOUS**  
**ACCUEILLIR LE DIMANCHE**  
**18 FÉVRIER 2024**  
**Piste du complexe cycliste**  
**José Cordoba**  
**180 chemin de Malleposte**  
**84500 Bollène**

## Inscriptions

La Coupe REGION SUD 2024 est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC de tous comités ainsi qu'aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence dans leur pays.

Les engagements pour les clubs Français doivent être effectués uniquement sur Internet, suivant la procédure habituelle des engagements en ligne sur l'interface <http://maj.ffc.fr/maj/index.asp> ou par leur espace club "Evènements / Calendrier et engagements" y choisir la date.

Pour les clubs étrangers qui n'ont pas la possibilité de faire leurs engagements par Internet, ceux-ci ont la possibilité de faire leurs engagements par mail auprès de l'administratrice de l'épreuve, noté sur l'invitation et de les lui transmettre pour le jeudi soir au plus tard.

**La clôture des engagements est fixée au Jeudi 15 Février à 20h00**

**Pour des inscriptions complémentaires de nouveaux licenciés non disponibles sur la plateforme d'engagement à la date limite**, celles-ci devront être envoyées à l'administrateur de l'épreuve par mail pour au plus tard le jeudi soir précédent la compétition. **Mais attention ne pourront être prise en compte qu'uniquement les inscriptions des pilotes dont les licences auront été validées par le comité régional dans la journée du vendredi suivant.**

Le montant de l'inscription est de **13,00 €** pour 20" ou Cruiser et de **14,00 €** pour 20" et Cruiser

Les chèques sont à libeller à l'ordre du club : **A.C BOLLENE**

Les Modifications, Ajouts, Annulations doivent être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au vendredi 16 Février 21h00** auprès de l'administratrice :

Nom : Laurence Martinez

Mail : [laurencemartinez1982@gmail.com](mailto:laurencemartinez1982@gmail.com)

Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition

Aucune demande d'inscription supplémentaire sera prise en compte le samedi.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions en vigueur dans le comité :

- 1) *Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.*
- 2) *Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.*
- 3) *Que soit acquitté le paiement d'une pénalité correspondant au doublement de l'inscription.*

## Catégories Année de référence 2024

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser G/F 13/16 ans (2008 à 2011)	U13 Garçon Novice (2012/2013)
Cruiser Fille 17 ans et + (2007 et avant)	U13 Fille (2012/2013)
Cruiser 17/29 ans (1995/2007)	U13 Garçon Confirmé (2012/2013)
Cruiser 30/39 ans (1985/1994)	U15 Garçon Novice (2010/2011)
Cruiser 40/44 ans (1980/1984)	U15 Fille (2010/2011)
Cruiser 45 ans et + (1979 et avant)	U15 Garçon Confirmé (2010/2011)
U7 G/F (Pré-licencié 2018 et après)	U17 Garçon (2008/2009)
U9 Fille (2016/2017)	Fille 15 ans et + (2009 et avant)
7 ans Garçon (2017)	Homme 17/29 ans (2007/1995)
8 ans Garçon (2016)	Homme 30 ans et + (1994 et avant)
U11 Garçon Novice (2014/2015)	Elite Régional (2007 et avant)
U11 Fille (2014/2015)	
U11 Garçon Confirmé (2014/2015)	

En dehors de toutes les modalités particulières notées dans le règlement de la Coupe REGION SUD 2024, émis par la CRBMX Région Sud. Le règlement qui sera appliqué est celui du BMX du titre VI de la FFC en vigueur à la date de la compétition.



## Les plaques

Le port des plaques frontales et latérales est obligatoire pour toutes les épreuves se disputant sous les règlements de la FFC.

Elles doivent être fixées solidement sans qu'aucun accessoire ne vienne nuire à leur visibilité.

**La plaque frontale** doit porter les éléments suivant :

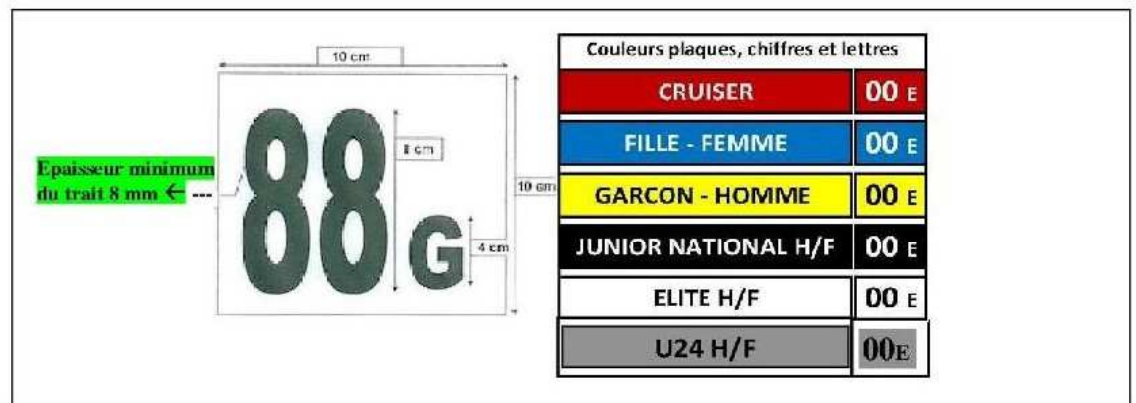
A : 1 carré autocollant de 100 millimètres minimum de côté

*Aucun autocollant, ni aucune surcharge ne pourra empiéter sur la surface du carré*

B : 1 ou 2 chiffres d'une hauteur de 80 millimètres minimum d'une police normalisée « Arial Black » avec épaisseur du trait de 8 millimètres minimum

Tout cet ensemble est normalisé, le graphisme ne pourra être modifié.

Tout pilote qui aura des plaques non conformes, ou qui ne portera pas les plaques à numéro conformes aux feuilles de race affichées, se verra attribuer la sanction: relégation. Et ce, tant qu'il n'aura pas mis les plaques correctes.



The diagram shows a 10 cm wide and 10 cm high square plate. It contains the number '88' in a large font with a height of 8 cm and a letter 'G' to its right with a height of 4 cm. A green box indicates a minimum line thickness of 8 mm. To the right is a table of race categories with their corresponding colors and numbers.

Couleurs plaques, chiffres et lettres	
CRUISER	00 E
FILLE - FEMME	00 E
GARÇON - HOMME	00 E
JUNIOR NATIONAL H/F	00 E
ELITE H/F	00 E
U24 H/F	00E

**La double plaque latérale** doit porter les éléments suivants : Sur chaque face de couleur blanche, 1 à 3 chiffres de couleur noire, d'une hauteur de 70 à 80 millimètres avec épaisseur du trait de 5 à 6 millimètres et d'une lettre de 35 à 40 millimètres de hauteur



## Timing prévisionnel

*Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc...)*

### **MATIN : Classes d'âge de U7 à U11 + Toutes les classes d'âges Cruiser**

*La durée réelle des essais sera définie par le PDJ suivant le nombre d'inscrits*

- 8h30 => 8h40 essais contrôlés
- 8h40 => 9h20 essais grille

*L'ordre de passage des courses sera établi en commençant par les classes d'âges ayant les phases finales les plus hautes 9h30 => début des 3 Manches qualificatives*

- 10 minutes de mise en grille
- 3 manches qualificatives
- A l'issue des 3 M - enchainement des 1/8 ou 1/4 finales
- 10 minutes de pause suivie des phases finales

Vers 12h30 fin des courses.

Remise des récompenses de la course du jour aux catégories du matin

### **APRES-MIDI : Classes d'âge de U13 à Elites Régional**

*La durée réelle des essais sera définie par le PDJ suivant le nombre d'inscrits*

#### **Pas d'essais libres :**

- Début essais grille dès la fin de la cérémonie protocolaire des Cruisers
- *L'ordre de passage des courses sera établi en commençant par les classes d'âges ayant les phases finales les plus hautes*
- Suivie des 3 Manches qualificatives
- 10 minutes de mise en grille
- 3 manches qualificatives
- À l'issue des 3 M - enchainement des 1/8 ou 1/4 finales
- 10 minutes de pause suivie des phases finales

Vers 17h00 fin des courses.

Remise des récompenses de la course du jour aux catégories de l'après-midi

## INFORMATIONS

### Accès piste :

La piste ainsi que le parking se trouve à l'adresse suivante :

**Complexe José Cordoba 180 chemin de Malleposte 84500 Bollène.**

En sortant de l'autoroute à Bollène, prendre direction Pont-Saint-Esprit et Complexe cycliste José Cordoba. Au 2<sup>ème</sup> rond-point prendre la deuxième sortie... *vous y êtes !*

**L'accès se fait uniquement par le côté sud du complexe**, l'accès nord est réservé aux secours.

### Accueil :

Accueil **camping-car** possible en autonomie, sans électricité, ni eau, à partir du samedi après-midi et avant 20h00. Pour information, un point eau et vidange se trouve à *Leclerc Bollène*. En raison des préparatifs, pas de piste libre le samedi.

Le **parking** de la Cigalière situé directement à proximité de la piste peut accueillir 600 véhicules.

Les tentes des clubs ne pourront être accrochées aux barrières autour de la piste et devront être positionnées en retrait dans l'herbe : prévoir de quoi les lester en cas de vent faible.

Des **toilettes** pour tous seront disponible **uniquement le dimanche** au Gymnase Omnisports Fanny Bertrand, cet équipement est communal, nous demandons à tous, parents et pilotes de bien vouloir respecter les lieux : il est formellement interdit de faire du BMX à l'intérieur du complexe, même dans le hall d'entrée. Tout pilote pris à l'intérieur avec son vélo se verra réprimandé.

**Boissons et restauration** en vente à emporter dans les règles sanitaires en vigueur. (Paiement **CB possible** à la caisse)

**Shops** : Présence de magasins spécialisés BMX sur place :

### CONTACT CLUB ORGANISATEUR :

Avenir Cycliste Bollénois BMX

Président du club ACB : PALLAY Hugo / 06 08 34 22 33

Contact : [contactacbbmx@gmail.com](mailto:contactacbbmx@gmail.com)

**Nous demandons à tous de bien vouloir respecter les lieux.**